

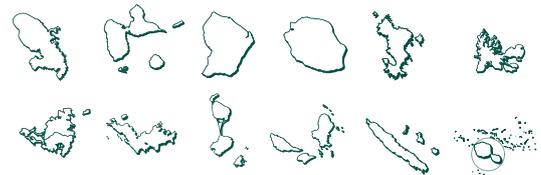
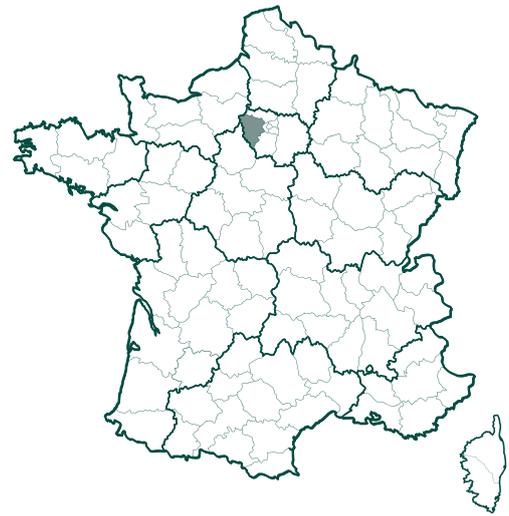


Appel à Manifestation d'Intérêt Fabriques de territoires

Le Quai des Possibles

Saint-Germain-en-Laye, Yvelines, Île-de-France

Tiers-lieu créé en 2018 / 7 salariés
Economie sociale et solidaire



La mesure

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Fabriques de territoires soutient le développement de 360 fabriques de territoires. Elles sont des tiers-lieux structurants capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lesquels elles s'inscrivent. Le budget de l'AMI est établi à 54 millions d'euros suite au plan France Relance. L'État les soutient à hauteur de 75 000 à 150 000 d'euros, sur 3 ans, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique. Un bonus de 100 000 euros est alloué aux Fabriques destinées à l'inclusion et au développement numérique.

La belle histoire

Le Quai des Possibles a été inauguré en 2018 dans l'ancienne gare de Saint-Germain-en-Laye. Cette structure conseille et soutient les habitants qui souhaitent monter des projets à impact positif pour la société ou l'environnement : restauration locale, finance solidaire, transition écologique, etc.

Le rez-de-chaussée, ouvert à tous, accueille des ateliers, des formations et des conférences. Il permet aux visiteurs d'entrer en contact avec des porteurs de projet, ou de démarrer le leur. Au premier étage, la « Ruche » héberge des indépendants en co-working et un incubateur d'entreprises. Elle accueille actuellement une soixantaine de personnes. Le Quai des Possibles mène également des programmes d'insertion par les technologies numériques.

La structure a été labellisée « Fabriques de territoires » en 2021. Une aide du plan France Relance, d'un montant de 150 000 euros sur trois ans, finance un poste de directrice des activités grand public. La personne recrutée à compter de juin 2021 coordonnera les conférences et les activités de restauration et de bien-être du lieu. Elle accompagnera également pendant six mois deux groupes de quatre personnes qui prévoient d'ouvrir de nouveaux tiers-lieux sur le territoire.

Témoignage



Laurence Besançon
Présidente

« Une grande part de notre activité est d'aller à la rencontre du grand public, pour les aider à faire naître de nouveaux projets à impact positif. La subvention de la mesure « Fabriques de territoires » nous permet d'avoir une personne à plein temps sur ces activités. »

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Collectivités locales »
- 3 Mesure « Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires »